

**DECISION DU MAIRE**

**N° 2023-006**

**Objet : Proposition de travaux modificatifs dans le cadre du marché de travaux de restructuration et d'extension de l'école élémentaire – lot 13 plomberie chauffage ventilation – FTM 11**

**Le Maire de Saint Jean d'Arvey :**

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**Vu le code de la commande publique,**

**Vu la délibération du conseil municipal n°57/2020, en date du 10 septembre 2020, intervenue sur le fondement des dispositions du code général des collectivités territoriales, article L 2122-22 qui permet au conseil municipal de déléguer au maire un nombre de ses compétences et notamment :**

- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite de 500.000 € (article L. 2122-22, 4° du CGCT)

**Vu la proposition de la société ADITEC, située 513 rue du 8 mai 1945, Albens, 73410 ENTRELACS, attributaire du lot 13 plomberie chauffage ventilation du marché de restructuration et d'extension de l'école élémentaire de Saint-Jean d'Arvey, de modification de travaux (FTM 11) pour la modification des radiateurs du rez-de-chaussée pour un montant HT de 3586.83 € (4304.20 € TTC);**

**Considérant la nécessité de modification des radiateurs du rez-de-chaussée suite aux modifications de l'isolation du sol (radiateurs et tuyauterie);**

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

D'approuver et de signer le devis 22120038-IndB de la société ADITEC, située 513 rue du 8 mai 1945, Albens, 73410 ENTRELACS, d'un montant de 3586.83 € HT (4304.20 € TTC), récapitulé dans la FTM 11.

**Article 2 :**

La fiche de travaux (FTM 11) fera l'objet d'un avenant au marché de restructuration et d'extension de l'école élémentaire pour le lot 13 plomberie chauffage ventilation.

**Article 4 :**

La présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet et fera l'objet d'une information lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Fait à SAINT JEAN D'ARVEY, le 13 avril 2023.

Le Maire,  
Christian BERTHOMIER

